

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**25 SEPTEMBRE 2014**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Lisière Pereire – Vente du  
lot C au profit de la  
société Les Nouveaux  
Constructeurs**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 29 septembre 2014  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 26 septembre 2014  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2014

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quatorze, le 25 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur LAZARD\*, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur LAZARD quitte la salle à 21h40 (présent pour le dossier 14 G 00, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2014, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 14 G 01, 14 G 02, 14 G 03, 14 G 04a, 14 G 04b, 14 G 04c et 14 G 05)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur PRIoux à Monsieur PIVERT  
Madame AGUINET à Madame de CIDRAC  
Madame LANGE à Madame BOUTIN  
Madame DUMONT à Madame GOMMIER

**Secrétaire de séance :**

Madame MACE

**N° DE DOSSIER** : 14 G 05

**OBJET** : LISIÈRE PÉREIRE - VENTE DU LOT C AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

**RAPPORTEUR** : Monsieur LEBRAY

\_\_\_\_\_  
**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 30 mai 2013, le Conseil Municipal a autorisé la cession du lot C du projet d'aménagement de la Lisière Pereire à la société Les Nouveaux Constructeurs pour la réalisation de 7 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de logements en accession libre et de 290 m<sup>2</sup> de surface de plancher de commerces. Le prix de vente de ce lot a été fixé à 10 645 000 € Hors Taxe TVA et hors indexation.

Le Conseil Municipal a par ailleurs constaté la désaffectation et prononcé le déclassement des parcelles constituant l'emprise de ce lot par délibération en date du 11 juillet 2013.

La promesse synallagmatique de vente entre la Ville et la société Les Nouveaux Constructeurs a été signée le 16 juillet 2013. Le permis de construire a été délivré le 7 avril 2014 par arrêté municipal.

Afin de finaliser la procédure de cession, il convient aujourd'hui d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente définitif entre les parties.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente définitif des parcelles constitutives du lot C du projet d'aménagement de la Lisière Pereire à la société Les Nouveaux Constructeurs et tous les documents s'y rapportant.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT (pouvoir à Madame GOMMIER), Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE votant contre,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente définitif des parcelles constitutives du lot C du projet d'aménagement de la Lisière Pereire à la société Les Nouveaux Constructeurs et tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye